

Forcing ou non forcing (1)

(Les expressions *en italique* font l'objet d'un cours dans le site)

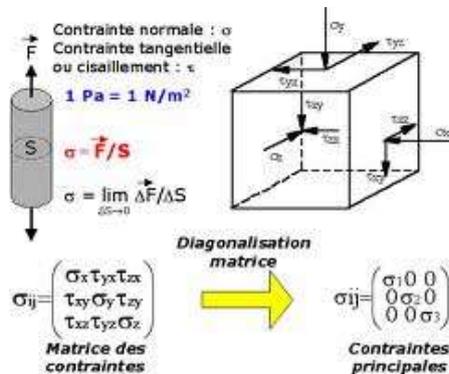


Figure 1 : Contraintes

Forcing ou non forcing ?

Le terme forcing (en français : *impératif*) est celui qui a prévalu dans le vocabulaire du bridge en France. La notion même a été inventée par l'immense bridgeur qu'était Ely Culbertson (1891-1955) dans les années 1930, et publiée dans son livre « Le bridge moderne (Blue book) », *Albin Michel*, 1933, sous le nom d'« approach forcing ». Il s'agissait de tenter de combiner deux impératifs contradictoires des enchères :

1°) Pour trouver le meilleur contrat, les partenaires doivent échanger le plus de renseignements possibles, et donc progresser lentement en s'efforçant de rester au palier le plus bas. C'est le principe dit

d'« approche ».

2°) Mais alors, un joueur qui se sent trop faible pour poursuivre les enchères pourrait passer, alors même que son partenaire possède un jeu fort mais qu'il n'a pas encore pu décider du meilleur contrat. Ce dernier, la main forte, était donc déchiré entre plusieurs possibilités : soit parler à bas palier en espérant que son vis-à-vis ne passerait pas, soit faire une enchère à saut pour exprimer une main forte, en perdant alors un précieux niveau d'enchères, soit même « planter » la manche sans connaître suffisamment la main du partenaire.

Pour éviter ces dangers, Culbertson a donné à certaines enchères un caractère impératif ou « forcing ». Le partenaire est obligé de reparler, soit une fois (enchères forcing pour un tour), soit jusqu'à la manche (enchères forcing de manche). Ces principes culbertsoniens sont à la base des enchères modernes. Ils ont été bien entendu affinés au fil du temps et de l'expérience des champions.

Mesdames, mesdemoiselles (désolé pour ce vieux vocable tombé en désuétude), messieurs les débutants et en perfectionnement, sachez d'abord que lorsqu'une enchère de votre partenaire est forcing, il n'y a pas d'exception, vous devez parler à nouveau quel que soit votre jeu. On entend trop souvent, en club, des excuses comme : « Je ne savais pas quoi dire », « j'avais ouvert faible et je n'avais pas de redemande », etc., etc. Ceci est à la base de ce que les bridgeurs appellent l'« anticipation ». Lorsque vous faites une enchère, et singulièrement à l'ouverture, vous devez systématiquement vous demander ce que vous ferez si votre partenaire vous renvoie une enchère forcing. Vous voyez qu'il y a, là encore, une incitation à la rigueur dans vos enchères, qu'il vous faut toujours « assumer » par la suite...

En règle générale, comment sait-on si une enchère naturelle est forcing ou non ? Balayons tout de suite les enchères non naturelles, qui sont évidemment toutes forcing, notamment toutes les conventions qui impliquent une réponse, ou bien les cue-bids. Ceci est évident : on n'imagine pas passer sur un $2\clubsuit$ Stayman, ou sur un cue-bid dans la couleur de l'adversaire !

Le problème n'existe que si l'enchère de votre partenaire est naturelle : est-elle forcing ou non forcing ?

Vous devez à ce stade vous poser deux questions fondamentales :

1) Est-ce que cette enchère peut être le contrat final ? Si non, on continue évidemment. Si oui, et c'est souvent le cas, passons à la question suivante, devenue primordiale et la clé de tout :

2) Est-ce qu'il est possible que nous rations une manche (ou un chelem) faute de renseignements suffisants ? Si oui, il n'est pas question de s'arrêter, l'enchère était forcing.

A partir de ce raisonnement qui a l'air simpliste, vous avez la réponse à presque tous les problèmes. Et pour ceux qui ne sont pas résolus, car ces situations existent, ils font alors l'objet eux-mêmes de conventions : 4^{ème} forcing, 3^{ème} forcing, etc.

Bien entendu, il reste une évidence qu'il est bon de rappeler : non forcing ne veut pas dire « arrêt » ! Le partenaire qui, lui, a peut-être encore de la réserve, a parfaitement le droit de continuer, et même jusqu'au chelem, si ça lui chante, au besoin lui-même avec des enchères forcing !

Les situations simples : les plus évidentes, celles qui deviennent rapidement un réflexe. Ce sont les réponses à l'ouverture, et les ouvertures forcing de manche (2♦).

Le changement de couleur sur l'ouverture, le « one over one » ou un sur un. Pourquoi cette enchère est-elle forcing ? A la question 1 vue plus haut, on répond oui : ce pourrait être le contrat final. Mais à la question 2, on voit qu'on peut évidemment rater une manche, puisque la réponse du partenaire est illimitée (de 5 à 28 points). L'enchère de 1 sur 1 est donc évidemment forcing (pour un tour).

A ce stade, faisons deux remarques et un petit addendum :

1) Le fait que cette enchère soit forcing a définitivement supprimé la notion de saut du répondant pour exprimer un jeu fort. On préfère largement, aujourd'hui, que la réponse reste ambiguë, de 5 à 28 points. Les sauts dans une nouvelle couleur sont donc réservés à des conventions : dans le SEF, ils indiquent une couleur 6^{ème} au moins, par 3 honneurs au moins, dans une main de 15 points H au moins (enchère d'emblée chelemisante qui impose l'atout).

2) L'enchère de 1 sur 1 étant forcing, il faut posséder au moins 5HL (4 si c'est un As) pour répondre, même sur 1♣. On voit de plus en plus souvent des joueurs penser qu'il convient de répondre sur 1♣ avec 0 à 4 points, pensant que 1♣ lui-même est forcing ! Rien n'est plus faux. Bien entendu, le caractère forcing du 1 sur 1 devient rapidement un réflexe pour tout le monde.

3) Petit addendum pour les bons joueurs : lorsqu'on ouvre en 3^{ème}, le partenaire a déjà passé et a donc déjà limité sa main à 11H ou 12HL. Lorsqu'on a soi-même ouvert faible (évidemment en majeure seulement : voir les cours sur la question), on peut considérer que la réponse d'1♠ (forcément misfittée) sur 1♥ d'ouverture n'est pas forcing, si l'on pense que la manche est lointaine... C'est une rare exception.

Les réponses à SA ne sont pas forcing : pourquoi ?

Tout simplement parce qu'elles sont parfaitement limitées et précises, et que l'on répond oui à la question 1 et qu'on peut répondre non à la question 2. On connaît la totalité des

points en additionnant les points de la réponse (1SA : 6-10HL, 2SA : 11-12HL, 3SA : 13-14HL) et on ne risque donc pas d'empailler une manche si elle n'est pas déclarée.

Les soutiens, même avec saut ne sont jamais forcing : pourquoi ? De la même façon qu'à SA, ces soutiens sont toujours limités exactement en force (et en nombre d'atouts), et on peut donc répondre facilement à la question 2.

L'ouverture forcing de manche : il va de soi que l'on ne s'arrêtera jamais avant la manche, même avec 0 points. J'insiste, car on voit encore des erreurs de ce type... L'idée est évidemment que l'ouvreur peut jouer la manche à lui tout seul ! D'ailleurs il n'est pas limité, il peut posséder de 24HL à 37H !).

**En résumé : Une enchère non limitée ou mal limitée
(fourchette supérieure à 6 ou 7 points) est forcing,
une enchère limitée (fourchette inférieure à 3 points)
n'est en principe pas forcing.**

Extrapolons ce principe du 1 sur 1 forcing à toutes les situations de changements de couleur du répondant (même si quelques champions en ont parfois décidé autrement), car ainsi vous ne pourrez plus jamais vous tromper :

Tous les changements de couleur sur l'ouverture du partenaire sont forcing, quelle que soit l'ouverture, même de barrage : 4♣ sur l'ouverture de 3♠ est forcing, 3♦ sur l'ouverture de 2♥ est forcing, 5♣ sur 4♠ est forcing, etc...

La notion d'enchère auto-forcing : Ceci signifie que l'auteur de l'enchère forcing s'engage à reparler lui-même au tour suivant. C'est ici que l'on voit le plus d'erreurs en club, chez les débutants. La situation (de loin) la plus fréquente est le changement de couleur 2 sur 1. Dans le SEF, cette enchère est toujours forcing ET auto-forcing. D'ailleurs, elle requiert 11HL (s'il existe un demi fit au moins) ou même 12HL au minimum, justement parce qu'elle est auto-forcing et qu'il faudra bien reparler. Ce caractère auto-forcing est essentiel, car il permet à l'ouvreur qui a un jeu semi-fort de rester sans complexe au niveau de 2, bien que les points de manche au moins soient connus (16 + 11 au minimum) : en effet, le partenaire s'est engagé à reparler. Ceci permet de ne pas trop « manger » de paliers et de pouvoir mieux se décrire pour trouver le meilleur contrat final.

En résumé : **Le changement de couleur 2 sur 1 est forcing et auto-forcing**. Mais les autres changements de couleur (2 sur 2, 3 sur 2, 3 sur 3, 4 sur 3, etc.) ne sont que forcing, sans être auto-forcing.

Remarque : Comme pour le 1 sur 1, lorsqu'on ouvre en 3ème, le partenaire a déjà limité sa main à 11H ou 12HL. Lorsqu'on a soi-même ouvert faible (évidemment en majeure seulement, bis repetita...) ou « limite », on peut considérer que la réponse de 2 sur 1 est forcément limitée, indiquant un misfit et une couleur longue (6 cartes au moins) n'ayant pas permis l'ouverture (entre 8 et 10H, car avec moins, on dispose du « 1SA poubelle »). Passer est alors permis.

Il existe bien d'autres situations, de très nombreuses séquences d'enchères qui posent parfois d'importants problèmes. Nous en aborderons quelques-unes dans un prochain article. Bien entendu, la notion de forcing ou non forcing est retrouvée dans l'ensemble des cours d'enchères !